

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> Coloured covers / Couverture de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Covers damaged / Couverture endommagée</p> <p><input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée</p> <p><input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Bound with other material / Relié avec d'autres documents</p> <p><input type="checkbox"/> Only edition available / Seule édition disponible</p> <p><input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.</p> <p><input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.</p> <p><input type="checkbox"/> Additional comments / Commentaires supplémentaires:</p> | <p><input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence</p> <p><input type="checkbox"/> Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression</p> <p><input type="checkbox"/> Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillelet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.</p> <p><input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.</p> |
|---|---|

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X | | | | | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X | | | | |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

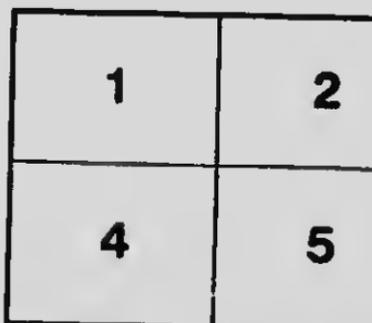
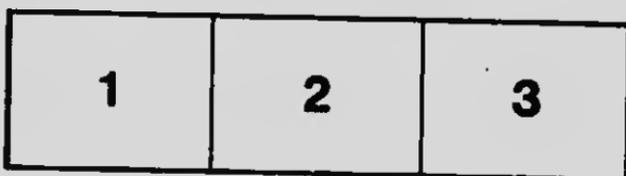
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

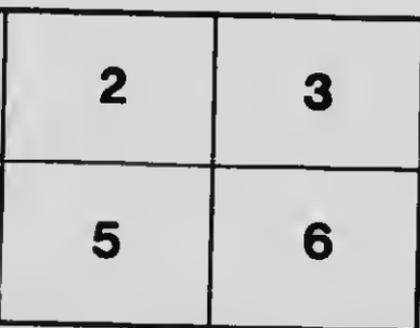
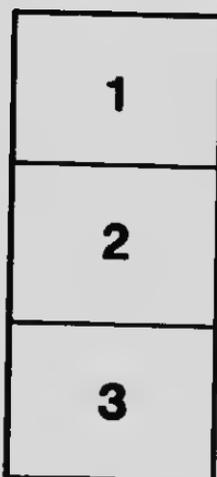
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en
conformité avec les conditions du contrat de
filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration, soit par le second
plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires
originaux sont filmés en commençant par le
première page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration et en terminant par
le dernière page qui comporte une telle
empreinte.

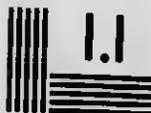
Un des symboles suivants apparaîtra sur le
dernière image de chaque microfiche, selon le
cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le
symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,
et de haut en bas, en prenant le nombre
d'images nécessaire. Les diagrammes suivants
illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

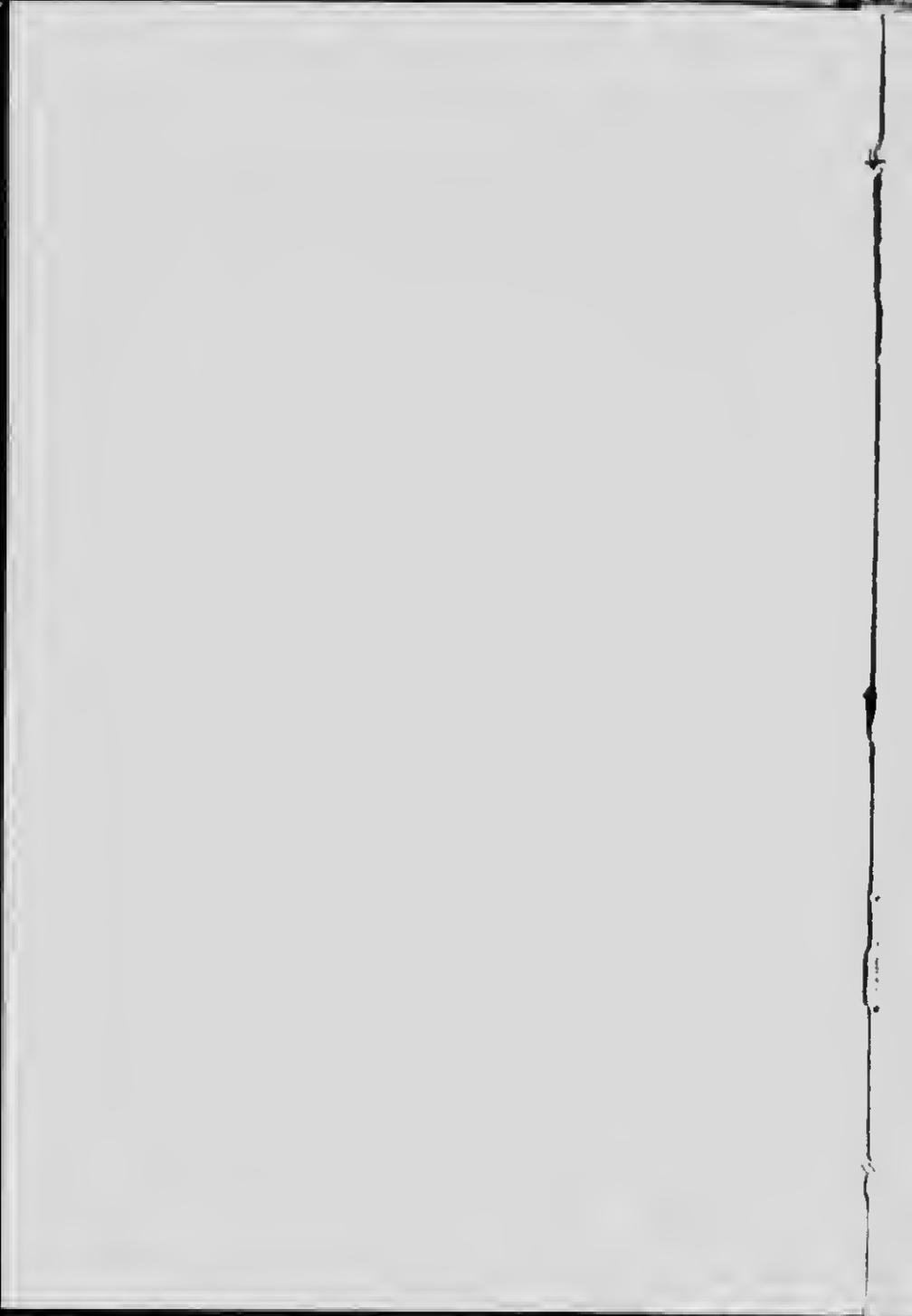
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

100



100

46

"Instaurare omnia in Christo"

L'Action
Sociale
Catholique
et ses oeuvres



Siège social

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC

—
1916

P306.714
Ac 85 pc

"Instaurare omnia in Christo"

L'Action
Sociale
Catholique
et ses oeuvres



Siège social

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC

1916

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo."

PIE X.

SA FONDATION

C'est pour pratiquer les enseignements des Papes que l'Action Sociale Catholique a été fondée et qu'elle existe. L'illustre Léon XIII avait prêché aux chrétiens leurs devoirs civiques (1), et il avait à plusieurs reprises affirmé l'importance et la nécessité d'une action sociale catholique sagement organisée et fermement conduite. Après lui, Pie X, pour *tout restaurer dans le Christ*, avait voulu que, dans tous les pays, l'action catholique s'organise et s'exerce : "L'action, voilà ce que réclament les temps présents (2)."

Et il ajoutait : " Ce ne sont pas seule-

(1) Encycl. *Sapientia Christiana*, 10 janvier 1890.

(2) Encycl. *E Supremi Apostolatus cathedra*, 4 octobre 1903.

ment les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes.”

Avec son intelligence pratique du temps où nous vivons, S. É. le Cardinal Bégin, tout en louant les efforts de diverses associations existantes, “centres de vie et de dévouement”, reconnut que “les besoins sociaux, dont le nombre et la gravité augmentent singulièrement chaque jour, réclamaient davantage”. Par *Lettre pastorale*, en date du 31 mars 1907, Son Éminence établissait dans le diocèse de Québec **l'Action Sociale Catholique**.

Dans un *Bref pontifical*, le 27 mai 1907, Sa Sainteté Pie X approuva hautement cette initiative. “Rien ne saurait mieux nous prouver, écrivait Sa Sainteté à S. É. l'Archevêque de Québec, avec quelle prudence et avec quelle sollicitude vous gouvernez votre Archidiocèse que l'idée salutaire et opportune que vous ont inspirée les dangers divers et très graves auxquels est exposée votre famille spirituelle, d'établir chez vous *l'Action Sociale Catholique*,

et, conformément aux recommandations des Souverains Pontifes, d'unir par ce moyen tous les vrais catholiques dans un commun désir de lutter pour la religion à l'aide des légitimes libertés publiques, et sous la protection des lois et des institutions du pays... Poursuivez donc avec grand courage l'œuvre que votre prévoyance a fondée... Nous espérons que vos hommes influents, clercs et laïques, pour qui il ne saurait être douteux qu'il importe grandement de développer l'action sociale catholique et de chercher dans la vraie doctrine catholique le salut de la société, vous aideront dans la mesure de leurs forces, et auront à cœur d'imiter le zèle si glorieux de leurs ancêtres, qui, l'histoire nous l'a appris, ont si bien mérité de la religion... Nous louons sans réserve et le projet que vous avez formé et la volonté avec laquelle vous vous appliquez à le mettre à exécution, et cette louange Nous vous la donnons publiquement."

L'année suivante, l'Action Sociale Catholique fut constituée en corporation

légale par la loi 8 Édouard VII, chapitre 132, sanctionnée le 14 avril 1908.

SON OBJET

En établissant l'A. S. C., S. É. le Cardinal Bégin lui a tracé son programme, et ce programme a reçu l'approbation du Saint-Siège.

L'A. S. C. " a pour objet d'unir d'abord dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble à la réalisation du progrès social catholique. Elle doit aussi grouper les œuvres sociales catholiques déjà existantes et se préoccuper d'en créer de nouvelles selon que le pourront permettre l'occasion, les circonstances et ses ressources. Elle suscitera et encouragera toutes les œuvres de propagande, d'études, de conférences, de congrès et d'associations qui lui paraîtront utiles et aptes à développer et affermir dans nos populations canadiennes le sens de la vie catholique (1)."

L'Œuvre de la presse catholique, créée

(1) *Lettre pastorale* de S. É. le Card. Bégin, 31 mars 1907.

par la même Lettre pastorale et honorée de la même approbation, doit être pour l'A. S. C. " un moyen efficace d'exercer partout son influence " (1), en favorisant, " par les publications de tous genres d'écrits, dans les revues, journaux, opuscules, la diffusion d'une bonne et saine littérature populaire (2)".

L'A. S. C. reconnaît " l'obligation très stricte de dépendre de l'autorité ecclésiastique en montrant envers les évêques et leurs représentants une entière soumission et obéissance (3)". Elle adopte, pour " règlement fondamental ", les articles recueillis par Pie X dans le *Motu proprio* du 18 décembre 1903.

C'est dans cet esprit qu'elle cherche à réaliser " l'union des forces catholiques et leur application à la défense des droits de la religion et de l'Église et à tout ce qui peut promouvoir, entretenir et développer la vie chrétienne dans l'or-

(1) *Lettre pastorale* de S. É. le Card. Bégin, 31 mars 1907.

(2) *Ibid.*

(3) Léon XIII, *Encycl. Graves de communi.*

dre économique, politique et social (1)".
Toute son action tend donc à "assurer le règne de Dieu dans la famille et dans la société, la reconnaissance et le libre exercice des droits de l'Église, l'extension de sa doctrine, la pratique de sa morale, le bien de la société civile (2)".

SON ORGANISATION

Placée sous la haute surveillance de S. É. l'Archevêque de Québec, l'Action Sociale Catholique est dirigée par Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, directeur général et président de l'association. Elle est administrée par un Comité Central Permanent, composé actuellement de 64 membres, prêtres et laïques.

Les membres du Comité Central Permanent forment diverses commissions, chargées chacune d'étudier et d'organiser l'action de l'association sur différents points du programme général :

(1) *Statuts de l'A. S. C.*, art. 4.

(2) *Ibid.*, art. 11.

- I. *Commission des ressources.*
- II. *Commission de la propagande et des œuvres de presse.*
- III. *Commission des comités paroissiaux, conférences et congrès.*
- IV. *Commission des questions ouvrières.*
- V. *Commission des œuvres économiques.*
- VI. *Commission des œuvres de jeunesse et cercles d'étude.*
- VII. *Commission des bibliothèques paroissiales.*

Les commissions permanentes se réunissent deux fois par mois au moins, et plus souvent quand il est besoin, pour délibérer sur les œuvres qui paraissent les plus importantes et les plus urgentes parmi celles qui leur sont assignées; elles font des enquêtes, s'informent, étudient, établissent des projets, s'emploient à les réaliser.

Au siège de l'Association, et constamment en relation avec les Commissions et avec les Comités paroissiaux, se tient en permanence le Secrétariat général des Œuvres de l'A. S. C. Ses officiers recueillent les informations, dépouillent

les bulletins d'enquête, surveillent l'exécution des décisions du Comité central, prêtent leur concours aux commissions, et prennent les initiatives nécessaires. C'est à la fois un bureau d'informations sociales, ouvert à tous, et un centre d'action pour l'organisation des forces catholiques.

L'organisme complet de l'A. S. C. comprend encore, outre des commissions spéciales, créées pour des objets particuliers, des comités paroissiaux, établis dans différentes paroisses du diocèse. C'est à ces comités paroissiaux que revient la charge de tenir le Secrétariat au courant de la situation de leurs paroisses respectives. Des *bulletins d'observation* périodiques permettent au Secrétariat d'établir les statistiques dont les commissions ont besoin pour leurs travaux, et au Comité Central Permanent de diriger de la façon la plus pratique son action dans les différentes régions du diocèse.

C'est aussi aux comités paroissiaux qu'est confiée l'organisation des œuvres locales, et l'initiative des entreprises particulières.

Les membres de l'A. S. C., associations et individus, sont répartis en cinq classes :

- 1° *Membres fondateurs* : cotisation annuelle de cent piastres (\$100) et plus ;
- 2° *Membres bienfaiteurs* : cotisation annuelle de vingt-cinq piastres (\$25) ;
- 3° *Membres titulaires* : cotisation annuelle de dix piastres (\$10) ;
- 4° *Membres actifs* : cotisation annuelle de cinq piastres (\$5) ;
- 5° *Membres participants* : cotisation annuelle de deux piastres (\$2).

Les *adhérents*, inscrits dans un Comité paroissial, paient 25 sous par année.

SES ŒUVRES

Les ressources que procurent à l'Action Sociale Catholique les cotisations de ses membres, et les libéralités dont elle peut être l'objet, servent au développement et à la poursuite des œuvres dont elle a pris déjà, et dont elle prend chaque jour l'initiative, ainsi qu'au maintien du Secrétariat général.

A chacune de leurs séances, les Commissions trouvent quelque œuvre nou-

velle qui sollicite leur attention. Le Comité Central Permanent peut à peine suffire à examiner les projets qui lui sont suggérés, et ses ressources ne lui permettent malheureusement pas d'exécuter tous ceux qu'il voudrait.

Nous ne pouvons donner, dans cette courte notice, le détail de toutes les entreprises auxquelles l'A. S. C. s'est employée jusqu'à ce jour ; nous ne ferons qu'énumérer les principales :

Secrétariat général. — Il convient de mentionner d'abord le travail accompli, à la Permanence de l'A. S. C., par le Secrétariat général : correspondance ; renseignements fournis ; organisation d'œuvres particulières ; matériaux recueillis pour les enquêtes ; dossiers constitués sur la situation religieuse, intellectuelle, sociale et économique des paroisses ; propagande par la parole et par la plume ; concours prêté à d'autres associations ; démarches et interventions ; etc.

Presse quotidienne. — Pour assurer à l'A. S. C. des fruits abondants et

durables, Sa Sainteté Pie X, dans son Bref du 27 mai 1907, avait conseillé de "la soutenir et faire progresser par le secours d'un journal quotidien". L'A. S. C. prit donc des mesures pour que fût publié, à Québec, un journal catholique quotidien, son organe. *L'Action Catholique* est publiée par une compagnie distincte de l'A. S. C. : *l'Action Sociale limitée*.

"Semaine religieuse de Québec".— L'Action Sociale Catholique s'est chargée de la rédaction et de la publication de *la Semaine religieuse* du diocèse de Québec. Elle en a fait une revue d'un intérêt général pour tout catholique, et qui devrait se trouver dans tous les foyers. Le mouvement catholique dans le monde entier y fait l'objet de chroniques régulières, et chaque numéro apporte de plus au lecteur, avec les textes de documents importants, des études doctrinales et des variétés d'une lecture facile et instructive.

Bulletin social. — L'A. S. C. publie, avec *la Semaine religieuse*, un *Bul-*

letin de ses œuvres, qui la tient en relation avec tous ses membres et avec ses Comités paroissiaux, les renseigne sur différents points de doctrine sociale, leur fait connaître les œuvres réalisées dans tout le diocèse, leur propose des exemples à imiter pour le bien général, et cherche à inculquer à tous les principes et les idées qui doivent sauvegarder les intérêts suprêmes de la religion et de la patrie.

Tracts et brochures. — L'A. S. C. a publié un grand nombre de tracts et de feuilles de propagande sur des sujets intéressant le bien religieux, moral et économique de la société. Elle les a distribués gratuitement ou à des prix populaires, par milliers et milliers d'exemplaires. Un seul de ces tracts, sur l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers, a dû être tiré à quinze mille exemplaires ; *l'Almanach de l'A. S. C.* à plus de 10,000 exemplaires ; un recueil de lectures populaires, à 8,000 exemplaires ; le *Manuel des Parents chrétiens*, à 30,000 exemplaires ; les autres tracts publiés ont aussi

trouvé de nombreux lecteurs ; et l'on ne compte plus les feuilles de propagande sur la tempérance que l'A. S. C. a fait paraître.

Outre ses propres publications, l'A. S. C. a fait connaître et a répandu un grand nombre d'ouvrages populaires français, capables de faire du bien chez nous, spécialement les publications de la Bonne Presse. Sans empiéter sur le commerce de la librairie, elle s'efforce de développer le goût des bonnes lectures, et elle n'attend que des ressources plus considérables pour améliorer encore et étendre ce service d'éducation populaire.

Ligue de la Presse catholique. — L'A. S. C. a établi une *Ligue de la Presse catholique* de langue française du Canada et des États-Unis, qui s'occupe surtout des intérêts et de la bonne orientation des journaux régionaux. Cette ligue groupe aujourd'hui plus de 20 publications périodiques.

Congrès de Tempérance. — L'A. S. C. a pris l'initiative du Congrès de

Tempérance de 1910, et l'a organisé. Ce Congrès réunit les adhésions de 2,639 membres, dont 337 associations, représentant en moyenne 350 personnes chacune, soit en tout : 120,252 adhésions. Ce fut le point de départ d'un nouveau mouvement antialcoolique, qui devait être poursuivi avec persévérance par la Société de la Croix Noire.

Société de la Croix Noire. — Après le Congrès, l'A. S. C. organisa la Société de Tempérance de la Croix Noire, avec un Conseil central et des Conseils locaux. La Société compte aujourd'hui plus de 150 sections paroissiales, et 125,000 membres. Quatre fois par année, le Conseil central reçoit des Bulletins d'enquête qui le renseignent sur la situation dans toutes les paroisses du diocèse. Grâce à son organisme, qui fonctionne régulièrement, le Conseil central, d'un côté en relation avec les Conseils locaux, de l'autre en rapport constant avec la Ligue antialcoolique de Québec, les renseigne sur les moyens à prendre pour réprimer et prévenir les abus, surveille l'application de la loi des

Licences, fait les démarches voulues, étudie les difficultés qui se présentent, et, toujours avec l'aide de l'A. S. C., dont il est en réalité une commission, ne cesse d'agir dans l'intérêt de la Tempérance au diocèse de Québec. Un détail : il a été distribué plus de 40,000 croix-insignes de tempérance depuis la fondation de la Société.

Séances de tempérance. — De concert avec le Conseil central de la Croix Noire, l'A. S. C. organise, dans différentes paroisses du diocèse, des soirées ou séances de tempérance. Dans ces séances, des orateurs compétents étudient, devant la population rassemblée, les sujets qu'il paraît, dans chaque localité, le plus utile de traiter pour promouvoir les intérêts de la tempérance.

Journées sociales diocésaines. — Une fois par année, les délégués des Comités paroissiaux sont convoqués à une journée sociale tenue à Québec, et où sont étudiées les matières que les circonstances indiquent comme les plus

importantes au point de vue moral, social ou économique.

Journées régionales et séances paroissiales. — Chaque année, l'A. S. C. envoie ses conférenciers dans différentes paroisses ; ils y rencontrent les habitants de la localité, et même de la région, et les entretiennent des choses qui peuvent servir à améliorer leur situation intellectuelle, économique et sociale.

Enquête sociale. — Une vaste enquête sociale a été inaugurée par l'A. S. C., et se poursuit. Des bulletins d'observations sont distribués dans les paroisses du diocèse, chaque année. Les réponses, dépouillées et classées, forment des dossiers et permettent d'établir des statistiques comparées d'une haute importance. Cette enquête porte sur la situation spirituelle de la paroisse : œuvres religieuses, œuvres morales, œuvres de charité ; sur la situation intellectuelle : œuvres de jeunesse, œuvres d'enseignement, œuvres de presse et de propagande ; sur la situation matérielle :

œuvres économiques et sociales, agriculture, colonisation, industrie, questions ouvrières, commerce, associations de crédit, mutualité ; et sur l'organisation paroissiale.

C'est grâce à ces dossiers, tenus à jour, que les Commissions peuvent se renseigner sur la situation de notre peuple et sur ses besoins, et orienter leur action.

Bibliothèques paroissiales. — L'A. S. C. a jugé opportun de faire dresser, par l'une de ses Commissions, un catalogue de livres pour Bibliothèques paroissiales. Un examen des bibliothèques, de leurs catalogues, et de leur fonctionnement, a mis la Commission des Bibliothèques en mesure de suggérer certaines réformes désirables ; et elle s'emploie à améliorer et à rendre plus utiles encore ces institutions.

Unions ouvrières. — L'A. S. C. a entrepris une lutte contre les unions dangereuses où s' enrôlent un trop grand nombre de nos ouvriers. Elle a fondé *l'Union catholique des Ouvriers Mineurs*,

et l'a établie à Thetford, au Lac Noir et à Robertson. Elle n'a pas cessé de s'occuper de ces unions, de les guider discrètement, de les aider et de les encourager.

A Québec, elle a fondé *l'Union catholique des Ouvriers imprimeurs et relieurs*, toujours dans le même esprit ; et elle voit cette Union se développer et grandir.

Cercles ouvriers. — A Québec aussi, l'A. S. C. a fondé, elle a logé, et elle maintient un cercle d'étude chez les ouvriers, déjà prospère, et dont elle a droit d'attendre les meilleurs résultats.

Œuvres diverses. — L'A. S. C. est heureuse aussi d'encourager et d'aider des œuvres diverses de défense religieuse, sociale et nationale. Qu'il nous suffise de mentionner : l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, l'Œuvre de la Protection de la Jeune fille, le Ralliement catholique et français en Amérique, l'Œuvre des Missionnaires agricoles, les Caisses po-

pulaires, l'œuvre des Retraites fermées, les Ligues du Sacré-Cœur, etc.

Nous pourrions prolonger cette énumération, mais nous croyons avoir mentionné les œuvres principales de l'A. S. C. jusqu'à ce jour. Il serait intéressant d'en donner un détail circonstancié et d'enregistrer ici les développements que le dévouement et le zèle des membres du Comité Central Permanent ont permis de leur donner. Mais nous n'avons voulu qu'énumérer rapidement ces entreprises. C'est assez, croyons-nous, pour montrer que l'A. S. C. n'est pas une institution inactive, et que déjà elle a fait du bien ; c'est assez pour encourager ses membres à poursuivre l'exécution de son programme, et pour engager ses amis à l'aider dans le développement de ses œuvres.

Le Président :

P.-E. ROY, Arch. de Sél.;

Le Vice-Président :

CYR. TESSIER ;

Le Trésorier :

Chan. CHS BEAULIEU ;

Le Secrétaire :

ADJUTOR RIVARD.

Québec,
le 1er décembre 1916.





